

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ 2016 PARTICULIERS

COMPOSITION DES PRIX

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :



ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Montant pour l'électricité fournie.



UTILISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.



UTILISATION DU RÉSEAU NATIONAL

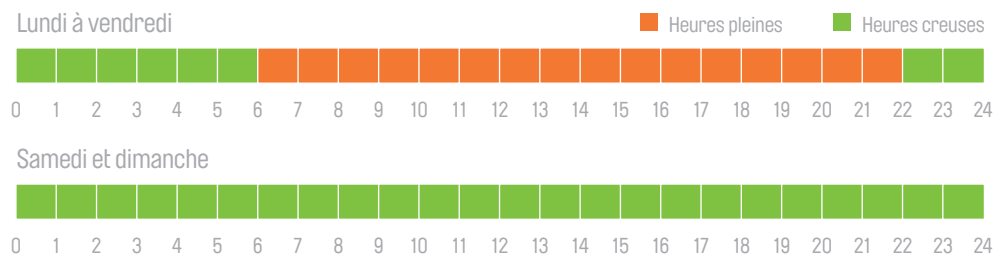
Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant, reversé à cet organisme, inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau.



TAXES PUBLIQUES ET ÉMOLUMENTS

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

HORAIRE HEBDOMADAIRE HEURES PLEINES / HEURES CREUSES



Les clients qui souhaitent opter pour un profil Modulo (heures pleines / heures creuses) doivent s'équiper d'un compteur à double tarif, dont les frais d'installation sont à leur charge. Pour les locataires, l'accord du propriétaire du logement est nécessaire.

VOTRE ENGAGEMENT, VOTRE CHOIX EN TOUTE LIBERTÉ

Les contrats Energies Libres vous permettent de choisir le moyen de production et la provenance de votre électricité.

CONTRATS ÉNERGIES LIBRES	TERRE SUISSE Produit de référence	TERRE ROMANDE + 1.5 ct./kWh ¹	TERRE D'ICI + 2.5 ct./kWh ²	TARIF STANDARD - 0.2 ct./kWh ³
PROVENANCE	100 % suisse	100 % suisse romande	100 % suisse romande (dont 20 % solaire de proximité)	Non déterminée
PRODUCTION	60 % hydraulique 40 % nucléaire	100 % hydraulique	20% solaire 80% hydraulique	Non déterminée
AVANTAGES	Outil de suivi des consommations Conseils pratiques	Outil de suivi des consommations Conseils pratiques Bon de réduction de CHF 100.– (sur des appareils efficients)	Outil de suivi des consommations Conseils pratiques Bon de réduction de CHF 100.– (sur des appareils efficients) Kit de maîtrise de l'énergie	—

La composition des contrats Energies Libres est attestée par TÜV SÜD.



TÜV SÜD certifie le mix d'électricité fournie par Romande Energie (« mix fournisseur »).

¹ soit un surcoût d'environ 7 % sur votre facture.

² soit un surcoût d'environ 11 % sur votre facture.

³ soit environ 1 % de moins sur votre facture.

PROFILS DE CONSOMMATION

Solo : Ce profil (sans mesure de la courbe de charge) est destiné aux clients consommant de l'énergie principalement durant la journée. Il s'applique à la majorité des ménages et petites entreprises.

Modulo : Ce profil (sans mesure de la courbe de charge) convient aux ménages ou professionnels qui ont la possibilité de moduler leur consommation d'électricité en fonction des heures pleines et des heures creuses (voir tableau). Il est également conseillé aux ménages avec application thermique (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau) ou possédant un appareil à forte consommation d'électricité qui peut être enclenché durant les heures creuses.

Remarque : Lorsqu'elles sont en fonction durant les heures pleines, les applications thermiques suivantes sont déclenchées, du lundi au vendredi par programme de télécommande :

- Machine à laver et séchoir : 11 h à 12 h
- Pompe à chaleur pour chauffage des locaux : 10 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
- Chauffe-eau : 9 h à 12 h 30
- Chauffage électrique : 10 h à 12 h 30, max. ½ h par heure
- Four industriel : 10 h 30 à 12 h 30

POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.ROMANDE-ENERGIE.CH

Comment estimer le montant de sa facture ?

Pour connaître le prix du kWh applicable à votre situation personnelle, utilisez le simulateur de facture 2016 sur

www.romande-energie.ch, rubrique Particuliers.

VOTRE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

CONTRATS ÉNERGIES LIBRES :	ÉNERGIE ÉLECTRIQUE								UTILISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL				UTILISATION DU RÉSEAU NATIONAL ¹ & SERVICES SYSTÈME	
	HP	HC	HP	HC	HP	HC	HP	HC	HP	HC		Abonnement	HP	HC
	ct./kWh		ct./kWh		ct./kWh		ct./kWh		ct./kWh		CHF/mois	ct./kWh		
	TERRE SUISSE		TERRE ROMANDE		TERRE D'ICI		TARIF STANDARD							
Solo ²	9.70		11.20		12.20		9.50						1.73	
Modulo ²	11.00	7.10	12.50	8.60	13.50	9.60	10.80	6.90	6.77			6.50	1.87	1.39
									7.89	5.25		8.00		

¹ Comprend les frais de transport du réseau très haute tension (Swissgrid), ainsi que les frais amont au réseau SIE SA (secours 125 kV), facturés par les SI Lausanne.

² Sans mesure de la courbe de charge

HP : heures pleines
HC : heures creuses

Prix en CHF hors taxes et TVA 8 %.
Vous pouvez changer de tarif gratuitement une fois par année.

S'AJOUTENT AUX PRIX CI-DESSUS :

Les taxes publiques et émoluments que Romande Energie et SIE SA reversent en totalité aux différents organes publics :

TAXES PUBLIQUES

Taxe fédérale	1.30 ct/kWh	
Taxe cantonale*	0.18 ct/kWh	
Emolument cantonal	0.02 ct/kWh	
Emolument communal	0.70 ct/kWh	
Taxe communale spécifique*	0.10 ct/kWh	Chavannes, Ecublens, Renens. Crissier dès le 1.7.2016
Taxe communale spécifique*	0.05 ct/kWh	Crissier jusqu'au 30.6.2016

Prix en CHF hors TVA 8 %. Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.

* Non assujettie à la TVA.